

ESSENTIELS DE LA PREVENTION POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Cette formation donne les clés pour conduire une politique de prévention des risques au sein d'une TPE ou PME, et détaille les responsabilités encourues en cas d'accidents de travail ou maladies professionnelles.

■ Objectifs opérationnels

- Conduire une politique de prévention des risques
- Mettre en oeuvre une démarche de prévention afin de réduire au maximum les accidents de travail, les maladies professionnelles et leurs conséquences

■ Public Concerné

- Chefs d'établissement
- Chargés de sécurité santé au travail

🕒 Durée

14.00 Heures 2 Jours

■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

■ Parcours pédagogique

Contextes juridiques et champs d'application

Différence entre responsabilité pénale et civile

Responsabilité pénale du chef d'entreprise et des dirigeants

- Responsabilité du Chef d'entreprise
- Délégation de pouvoirs
- Cas pratique : analyse de délégations de pouvoirs

Sanctions pénales à l'encontre des personnes physiques

Principales sanctions pénales pour non-respect du Code du travail

Conséquences de la responsabilité pénale des personnes morales

Assurances en matière de responsabilité

Déclenchement des poursuites : quel comportement adopter ?

Acteurs porteurs de la démarche de prévention et des actions qui en découlent

- Direction et encadrement
- CSE, Représentants du personnel, Services de santé au travail
- Organismes de prévention
- Structure de conseil extérieur

Démarches, méthodes, et outils de prévention

Organisation et management de la prévention, information et formation, traçabilité

Budgéter la prévention

Dynamiser le CSE

Cette formation est également réalisable en présentiel.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques sur l'analyse de délégations de pouvoirs.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation est réalisée sur une plate-forme web spécifiquement développée pour la réalisation de classes virtuelles en synchrone. Celle-ci permet notamment :

- La visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant
 - Les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcame, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)
 - L'apprentissage par les méthodes interrogatives et de reformulation via les jeux de questionnaires animés par l'intervenant
 - L'utilisation de tableaux blancs sur lesquels les stagiaires peuvent également intervenir et dont le contenu peut être téléchargeable par tous
 - La réalisation de travaux en sous-groupes indépendants suivis par l'intervenant et dont la production peut être présentée en salle principale
- Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur HSE, préventeur santé sécurité au travail ou coordonnateur SPS.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

■ Tarifs

| | |
|-------------------------|---------------|
| Inter (Par Stagiaire) : | 1 250.00 € HT |
| Intra (Par Jour) : | 2 200.00 € HT |



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Chef projets formation

Tél. : 0130852104
Mail : formation@groupeginger.com